



PNEUS NEIGE : QUELLE REGLEMENTATION POUR L'HIVER 2022-2023 ?

Du 01/11/2022 au 31/03/2023, les véhicules qui circulent dans certaines zones de montagne doivent être équipés d'équipements spécifiques.

 Lire l'article

Actualités de la semaine

Au sommaire : si vous avez été victime d'usurpation d'identité dans les transports, si un fraudeur a présenté de faux documents au contrôleur, il existe une solution pour vous défendre. Assurance auto ou moto, une proposition d'achat groupé qui peut vous aider à faire baisser votre facture. Le point sur le nouveau carnet logement qui rentrera en vigueur le 1er janvier 2023.



Transports : que faire si votre identité a été usurpée par un fraudeur ?

Vous avez été victime d'une usurpation d'identité (une personne a présenté aux contrôleurs de faux documents, ou des documents qui vous ont été volés). Dans ce cas-là, il n'existe qu'une seule solution : prouver que vous n'étiez pas sur les lieux de l'infraction ce jour-là !

[Voir la vidéo](#)



Achat groupé d'assurance auto/moto pour faire baisser votre facture. Une initiative de Famille de France

Dans le but de diminuer le coût de l'assurance auto et moto, l'association de consommateurs Famille de France s'est associée avec le courtier-comparateur Selectra.

[Lire l'article](#)



Le carnet d'information du logement

A partir du 1er janvier 2023, un nouveau carnet d'information sur le logement entrera en vigueur. Son



Un "Permis de louer" pour lutter contre les logements insalubres

Pour protéger les locataires et ne pas pénaliser les bailleurs qui ont fait les

élaboration et son fonctionnement sont encadrés par la loi. L'INC vous présente les règles applicables en la matière.

[Lire l'article](#)

efforts pour mettre leurs logements aux normes, le "Permis de louer" a été instauré. Voir les conditions pour l'obtenir.

[Voir la vidéo](#)



Votre lave-linge acheté en 2022 (à partir du 1er janvier 2022) neuf ne fonctionne pas correctement. Vous demandez l'application de la garantie légale de conformité

Réseaux sociaux : attention au trafic d'influence

Dans cette vidéo, vous découvrirez ce qu'il faut savoir pour ne pas tomber dans le piège du marketing d'influence : à savoir, les partenariats cachés.

[Voir la vidéo](#)

Faites-jouer la garantie !

Vous avez acheté un lave-linge (une voiture, un appareil électroménager, un ordinateur...) en 2022 et vous constatez des défauts graves, qui ne résultent pas d'une erreur de manipulation de votre part.

[Lire la lettre type](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut national de la consommation
76, avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)